



Flash Info Ademe

Bulletin d'information rapide
aux personnels
de l'ADEME

16 juillet 2010

Web et courriel

adresse électronique
sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME
<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national
<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ <i>DR Centre</i>	Claire BONNEVILLE <i>DR Rhone-Alpes</i>
Denis MAZAUD <i>Centre d'Angers</i>	

Délégués du personnel

Violaine GRILLON <i>Centre de Paris</i>	Maryse SERVANT
Maud BÉRAUD <i>DR Centre</i>	Walter PERSELLO <i>Centre de Valbonne</i>
Guy LAURENT <i>DR Bretagne</i>	Joël GOARIN <i>Centre d'Angers</i>

Élus & représentants au CE

Alain ANGLADE <i>Secrétaire du CE</i>	Fabienne SCHIMENOWITZ <i>DR Ile de France</i>
Didier CHÉREL	Stéphane LECOINTE <i>DR Bretagne</i>
Laurence MÉCHIN <i>Trésorière adjointe du CE</i>	Michel CAIREY- REMONNAY <i>DR Franche-Comté</i>
<i>Centre de Valbonne</i>	Thérèse GIORDANO <i>Centre de Paris</i> <i>Secrétaire adjointe</i>

Représentants au CA

André TUEUX <i>DR PACA</i>	Hervé PERNIN <i>DR Ile-de-France</i>
----------------------------------	--

Brèves du comité d'entreprise du 6 juillet 2010

Risques psychosociaux

Les résultats de l'enquête réalisée par le cabinet Préventis auprès des agents sont arrivés. 790 salariés y ont répondu, taux remarquable, significatif de l'intérêt que nous y portons tous. Nos craintes sont amplement confirmées notamment sur la charge de travail (57% des salariés expriment un rythme de travail trop élevé, 33 % une charge de travail trop importante) mais, pour une fois, la direction semble prendre vraiment la mesure du problème. Elle se donne un temps d'analyse approfondie des résultats et fera une communication aux agents agrémentée, nous l'espérons fort, de l'annonce de premières vraies mesures, à la hauteur des enjeux. Nous ne saurions nous contenter de « photographies » périodiques de la situation. Il est temps de passer vraiment à des actions curatives, préventives et organisationnelles concrètes. Faisons notamment de la **charge de travail un objet de régulation** interne à l'ADEME ! Voir à ce propos les **préconisations de l'ANACT**. Soyons capables de la moduler. Il faut pour cela aller vers des outils précis de mesure et de suivi. À ce propos, notons que ce thème « charge de travail » a été volontairement exclu des journées de sensibilisation ou formation : trouver l'erreur !

Nous reviendrons vers vous pour une analyse précise des résultats et nous ne lâchons surtout pas le morceau ...

Échanges avec le Président sur les points d'actualité

Les derniers arbitrages ne sont pas encore définitivement rendus. Les perspectives du budget triennal confirment un niveau ambitieux et élevé des fonds Grenelle même s'il y aura une légère diminution.

Les budgets traditionnels (intervention et fonctionnement)

seront en revanche en diminution très sensible, ce qui aura des conséquences importantes notamment sur les contractualisations régionales.

Sur le budget de fonctionnement, une **réduction est envisagée** à hauteur de 10% sur 3 ans répartis en 5% pour 2011 et 2,5% pour 2012 et 2013 tout en confirmant la création de postes pour gérer les investissements d'avenir (grand emprunt).

Ces investissements d'avenir, 2,85 milliards d'euros tout de même, font l'objet de conventions de programmes entre l'ADEME et l'Etat en voie de signature ou de finalisation. Les procédures prévues sont proches de celles mises en place pour le fonds démonstrateur. Le nombre de postes dédiés n'a pas encore été validé. L'impact de la gestion de ces crédits n'a pas encore été évalué par la direction.

Ces conventions de programmes concernent uniquement des projets d'investissements **industriels**. N'y aurait-il pas d'autres investissements d'avenir dans nos domaines ?

Les critères de sélections présentés (une trentaine) sont uniquement économiques et financiers (aucun critère environnemental !). On peut se demander, dans ces conditions, quelle est la valeur ajoutée de l'ADEME ! Mais le président se veut rassurant, l'ADEME pourra faire des propositions pour les projets évalués aussi bien que sur la réorientation ou sur la sélection.

Ces fonds ne seront pas budgétairement rattachés à l'ADEME. **Les décisions ne relèveront donc pas de notre conseil d'administration mais du 1^{er} ministre**. Nous serons opérateurs et gestionnaires de 2,85 milliards mais pas vraiment décisionnaires ... Voilà un bien étrange modèle de gouvernance ... Ce ne sera ni facile ni simple.

Situation budgétaire de l'Ademe.

Le portefeuille retenu a atteint 100% du budget ouvert à l'EPRD. C'est bien et rassurant sauf si, comme c'est à craindre, on nous demande d'annuler une partie des budgets Grenelle.

Budget du CE : Décision modificative (DM) n°2 sur 2010 et anticipation sur 2011

Cette DM permet de simples ajustements notamment pour les activités temps libre et l'augmentation des provisions pour départ à la retraite selon les recommandations du cabinet d'expertise comptable.

Le reversement de la contribution de la direction sur la part des agents mis à disposition (MAD qui bénéficient désormais des aides du CE) permettra de retrouver l'équilibre du budget. Par ailleurs, les élus donnent leur accord pour engager 25 000 € sur le budget prévisionnel 2011 afin de lancer dans des délais raisonnables les locations d'hiver.

Cadeaux de Noël 2010

Les salariés pourront choisir entre un bon Cadhoc (30 à 40 € par salarié selon le QF) et un don au Secours Populaire.

Frais de déplacement

Les agents qui se déplacent ont probablement remarqué quelques petites évolutions dans les remboursements mais aussi les nouvelles modalités. Notamment il est dorénavant obligatoire de **solder les frais de déplacement dans les 3 mois**. On peut bien sûr retrouver toutes ces nouveautés dans le guide des frais de déplacement mis à jour sur Intrademe.

S'il n'est bien entendu pas acceptable que quelques personnes regroupent toutes leurs demandes de remboursement à fin décembre, par contre il a été demandé, pour les salariés qui rassemblent plusieurs petits frais, que l'échéance limitée à 3 mois soit appliquée avec souplesse, le temps que les salariés en prennent connaissance, ce qui a été accepté.

Bilan égalité professionnelle

Après avoir examiné le projet en juin (lire notre dernier flash info), la direction a présenté la version quasi définitive soumise au vote. La commission égalité professionnelle a présenté une analyse fine fort détaillée et fait ses propositions pour résorber les inégalités. Quelles seront les suites ?

Au cours du vote, le SNE-FSU s'est abstenu compte tenu non pas de la forme (le document est de qualité) mais du fond (les indicateurs se sont dégradés : part des femmes dans la hiérarchie ou nombre de travailleurs handicapés).

Adhérez au SNE-FSU : pourquoi c'est important

- Pour défendre notre outil de travail et représenter les intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement ;
- Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers ;
- Disposer de ressources humaines et financières propres nous garantit notre indépendance et nos libertés d'opinion et de choix.

Contact : sne@ademe – Site Internet : <http://sneademe.objectis.net>